

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**Réalisation :**

Département de la Haute-Loire  
Hôtel du Département  
1, Place Monseigneur de Galard - CS 20310  
43009 Le Puy-en-Velay Cedex  
04 71 07 43 43  
[www.hauteloire.fr](http://www.hauteloire.fr)

**Crédits photos :**

Département de la Haute-Loire, Maison Départementale  
du Tourisme de la Haute-Loire, Adobe stock.

**Conception & création :**

Agence de communication print & web studio N°3  
06 83 33 34 53 - [www.studioN3.fr](http://www.studioN3.fr)



# édito

**Marie-Agnès PETIT**  
**Présidente**  
**du Département**  
**de la Haute-Loire**

Le Département intervient sur l'ensemble du territoire et sa proximité avec tous les acteurs fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file dans de nombreux domaines, celui de l'action sociale tout particulièrement.

Au-delà d'une synthèse formelle de la gestion et du fonctionnement du Département, ce rapport d'activité permet à chacun d'évaluer toute l'étendue de nos politiques, mises au service du territoire altiligérien et de l'avenir de ses habitants, quels que soient leur âge, leur situation et le lieu où ils choisissent de vivre.

Dans cette édition annuelle du bilan d'activité, nous avons privilégié les sujets clés, ceux qui touchent un large public et mobilisent une diversité de savoir-faire au sein de notre collectivité. Au cœur de nos préoccupations, vous trouverez la solidarité, le développement et l'attractivité de notre territoire, toujours avec un œil attentif à l'utilisation responsable des fonds publics.

L'année 2023 a bien sûr été marquée par la mise en œuvre de notre plan de mandat CAP 2030 qui a été matérialisé par l'adoption de différents schémas départementaux, comme celui de l'Enfance.

Ce rapport d'activité est aussi l'occasion de porter un regard sur les « temps forts » qui ont jalonné cette année 2023. Citons parmi eux, le lancement de notre marque territoriale « Altiligérien », les premières Assises de l'Eau, l'adoption de notre Schéma Cyclable Départemental, la semaine de l'enfance, notre titre de Département préféré des Français, ...

Assurer le quotidien, de la naissance au plus grand âge, répondre à l'urgence, imaginer l'avenir, être présent pour tous et partout en Haute-Loire, nos ambitions pour notre département se veulent comme au premier jour, audacieuses mais réalisables. Et c'est, comme résumé dans ce document, ce que nous parvenons ensemble à réaliser, année après année.



# SOM MAI RE

P.06

LA HAUTE-LOIRE  
EN CHIFFRES



## P.08

---

### L'INSTITUTION ET SON FONCTIONNEMENT

- 08** / Les 38 élus départementaux
- 10** / Présidence et Vice-Présidences
- 12** / Feuille de route et commissions
- 16** / Budget primitif 2023
- 18** / Les temps forts de 2023



## P.22

---

### LES ACTIONS 2023

- 22** / Solidarités territoriales
- 28** / Solidarités humaines
- 34** / Haute-Loire ouverte
- 40** / Attractivité territoriale
- 46** / Ressources et stratégies
- 52** / Enfance jeunesse
- 58** / Environnement et développement durable

# LA HAUTE-LOIRE EN CHIFFRES



## Territoire

---

**4 977 km<sup>2</sup>**

**226 878 habitants**  
(2023)

**238 700 ha**  
de surface agricole utile (soit 47,7 %  
de la superficie du département)

**11 397 km**  
de routes

**Dont 3 400 km**  
de routes départementales



## Organisation Administrative

---

**19** cantons

**11** EPCI

**257** communes



## Population

---

**2,8 %** de la population  
Auvergne-Rhône-Alpes

**26,2 %**  
de la population entre 40 et 59 ans

**136 861** foyers fiscaux



## Éducation

---

**238** écoles primaires

**40** collèges

**16** lycées



## Tourisme

---

**5,304 millions**  
de nuités touristiques estimées  
en 2023

**6 villages**  
labellisés « Les plus beaux villages  
de France »

**11,062 millions**  
d'excursionnistes



## Environnement

---

**38 351** exploitations agricoles  
sont certifiées Haute Valeur  
Environnementale

**200 000 ha** de forêt

**6 000 km** de cours d'eau



## Économie/Emploi

---

**6,9** entreprises créées chaque jour

**86 718** emplois

**7 220** demandeurs d'emplois

# LES 38 ÉLUS DÉPARTEMENTAUX



Marie-Agnès PETIT  
Présidente de l'Assemblée départementale

## SAINTE-FLOIRINE



Nicole CHASSIN



Pascal GIBELIN

## BRIOUDE



Sophie COURTINE



Michel BERGOUGNOUX

## PAYS DE LAFAYETTE



Annie RICOUX



Mikaël VACHER

## GORGES DE L'ALLIER-GÉVAUDAN



Chantal FARIGOULE



Michel BRUN

## VELAY VOLCANIQUE



Marie-Laure MUGNIER



Rémi BARBE

## SAINT-PAULIEN



Marie-Pierre VINCENT



Jean-Marc BOYER

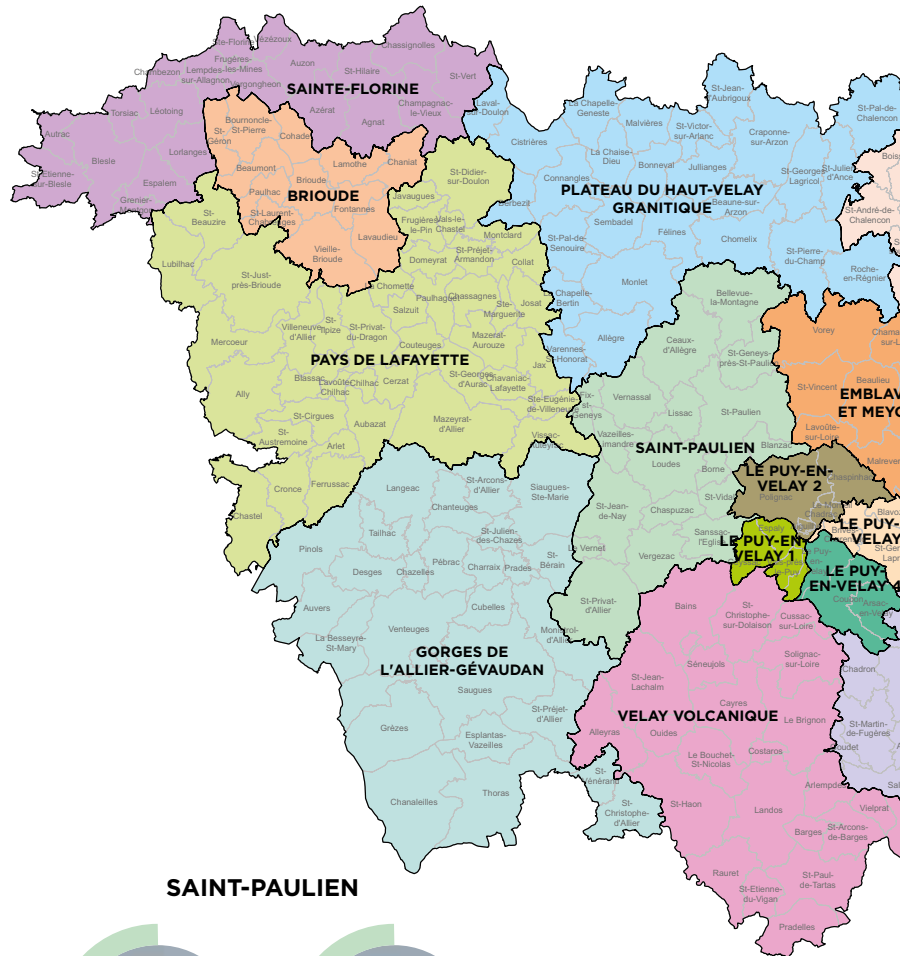
## LE PUY-EN-VELAY 1



Christianne MOSNIER



Michel CHAPUIS





**PLATEAU DU HAUT-VELAY  
GRANITIQUE**



Marie-Agnès PETIT



Bernard BRIGNON

**BAS-EN-BASSET**



Blandine PRORIOL



Guy JOLIVET

**AUREC-SUR-LOIRE**



Florence TEYSSIER



Eric BONCHE

**MONISTROL-SUR-LOIRE**



Christelle MICHEL DELEAGE



Jean-Paul AULAGNIER

**DEUX RIVIÈRES ET VALLÉES**



Karine PAULET



Patrick-Bruno MARCON

**YSSINGEAUX**



Isabelle VALENTIN



Arthur LIOGIER

**BOUTIÈRES**



Brigitte RENAUD



Olivier CIGOLOTTI

**EMBLAVEZ ET MEYGAL**



Fanny SABATIER



Raymond ABRIAL

**MÉZENC**



Nathalie ROUSSET



Philippe DELABRE

**LE PUY-EN-VELAY 2**



Corinne BRINGER



Jean-Paul VIGOUROUX

**LE PUY-EN-VELAY 3**



Blandine DELEAU FERRET



Gilles DELABRE

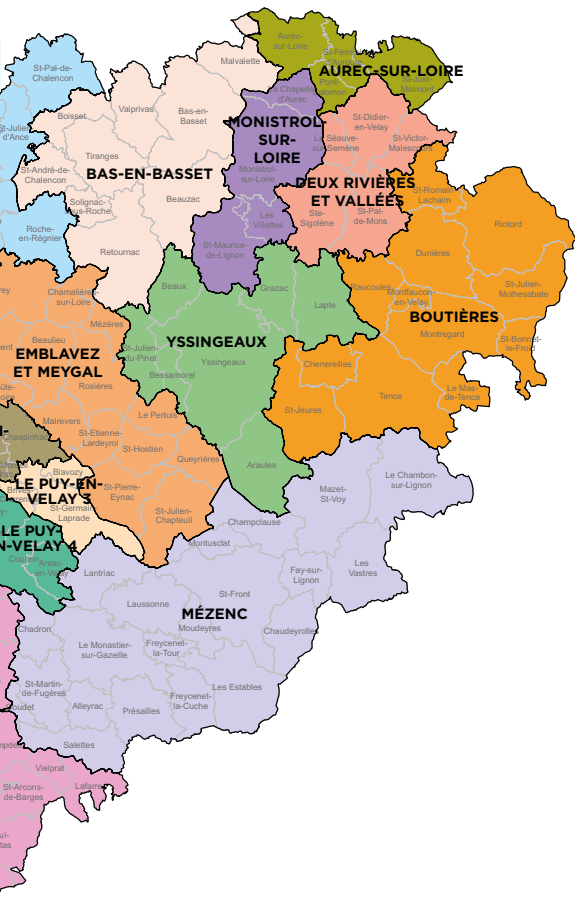
**LE PUY-EN-VELAY 4**



Christelle VALANTIN



Jean-François EXBRAYAT



# PRÉSIDENTENCE ET VICE-PRÉSIDENTES



**LA PRÉSIDENTE  
DU DÉPARTEMENT**  
Marie-Agnès PETIT

La Présidente du Département est l'exécutif du Département. Elle conduit les travaux de l'assemblée, prépare les décisions et veille à leur exécution. Elle est aidée dans sa tâche par les vice-présidents au nombre de 8. Elle leur délègue une partie de ses responsabilités.



## LES VICE-PRÉSIDENTS

**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
**Philippe DELABRE**

Habilité à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :  
Les solidarités territoriales, la contractualisation avec les communes et les intercommunalités, l'ingénierie territoriale, la politique départementale de l'habitat et du logement, le conventionnement avec les intercommunalités pour l'aide aux entreprises, le Service Départemental d'Incendie et de Secours.



**2<sup>ème</sup> Vice-Présidente**  
**Florence TEYSSIER**

Habilité à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :  
Les solidarités humaines, les personnes âgées, les personnes adultes en situation de handicap, l'action sociale, l'insertion, les allocations individuelles de solidarité.



**3<sup>ème</sup> Vice-Président**  
**Michel BRUN**

Habilité à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :  
Le réseau routier départemental, les ouvrages d'arts et grands travaux routiers, les usages du numérique et ses infrastructures.



**4<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Brigitte RENAUD**

Habilitée à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :

L'attractivité territoriale, le tourisme, les sports et activités de pleine nature, la culture et le patrimoine, les projets touristiques.

**5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Michel CHAPUIS**

Habilitée à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :

Les finances, les fonds européens, le contrat de plan Etat Région et l'ensemble des co-financements, l'achat public, la stratégie immobilière et la gestion des bâtiments départementaux, les ressources informatiques de la collectivité.



**6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Christelle VALANTIN**

Habilitée à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :

Les ressources humaines et la communication.

**7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Jean-Paul VIGOUROUX**

Habilitée à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :

L'enfance et la jeunesse, la protection maternelle et infantile, la petite enfance, la protection de l'enfance, les actions tournées vers la jeunesse, les collèves et les collégiens, la restauration scolaire et collective, les enseignements artistiques, les enfants en situation de handicap.



**8<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Annie RICOUX**

Habilitée à représenter la Présidente du Département, au titre des délégations de fonctions dans les domaines suivants :

L'environnement et le développement durable, l'eau et l'assainissement, les milieux aquatiques, l'agriculture, les patrimoines naturels, les énergies renouvelables, les mobilités douces.

# FEUILLE DE ROUTE ET COMMISSIONS



Elle fixe les grandes lignes du mandat de l'Assemblée départementale : ses objectifs, ses aspirations, ses valeurs... La feuille de route « Cap 2030 ».

## 3 VALEURS

Les valeurs qui président à notre action sont au service d'une ambition construite sur une gouvernance partagée et une démarche de travail structurée

### ORIENTÉ USAGERS

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux besoins des usagers.

### COLLECTIF

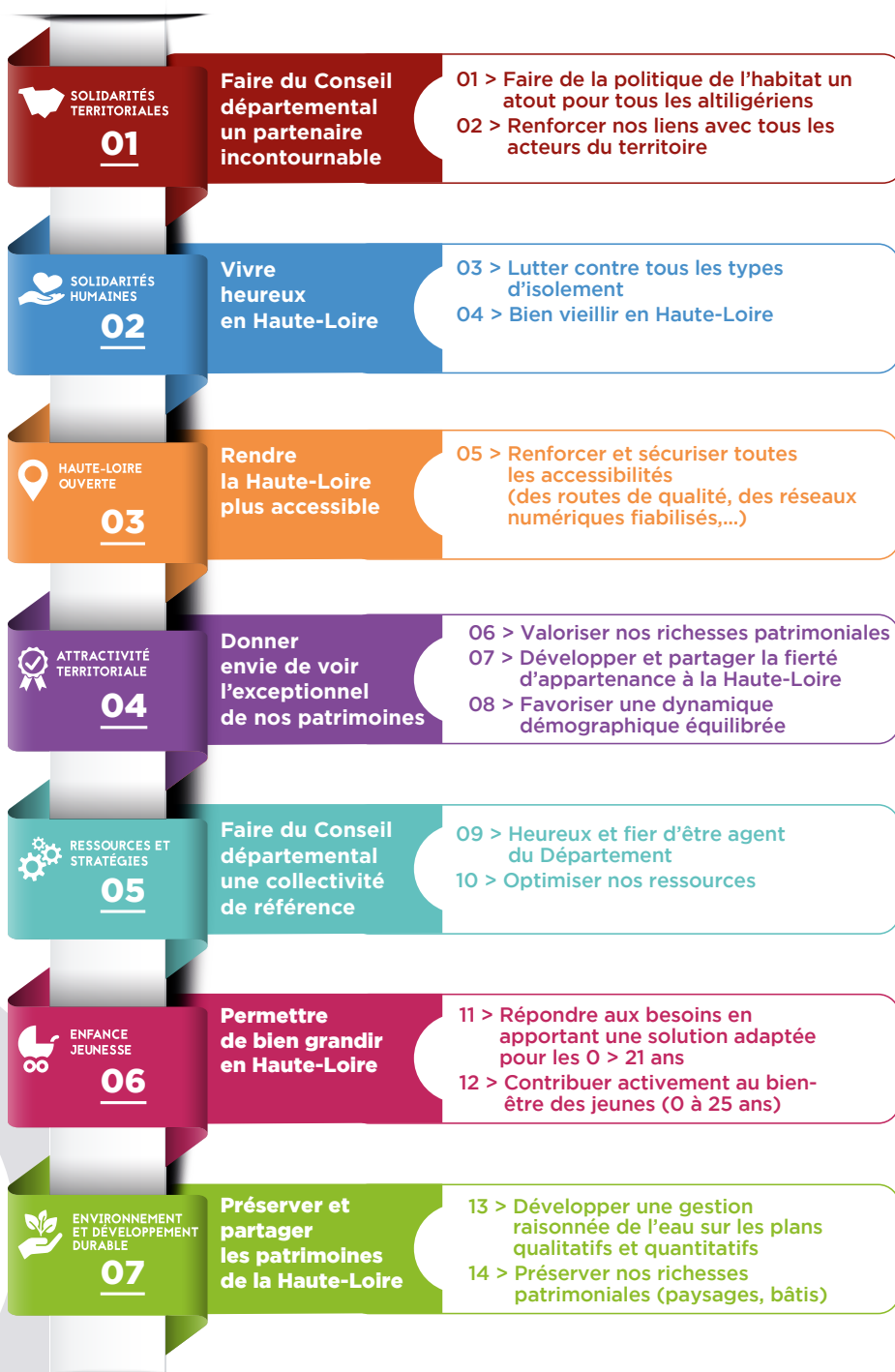
Nous travaillons, élus, partenaires et services, main dans la main.

### RESPONSABLE

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

## 7 DÉFIS MAJEURS

## 14 OBJECTIFS





### COMMISSION « ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE »

Le tourisme, les sports et activités de pleine nature, la culture et le patrimoine, les projets touristiques.



### COMMISSION « RESSOURCES ET STRATÉGIES »

Les finances, les fonds européens, le contrat de plan

Etat Région et l'ensemble des co-financements, l'achat public, la stratégie immobilière et la gestion des bâtiments départementaux, les ressources informatiques de la collectivité. Les ressources humaines et la communication.



### COMMISSION « SOLIDARITÉS TERRITORIALES »

Contractualisation avec les communes et les intercommunalités, l'ingénierie territoriale, la politique départementale de l'habitat et du logement, le conventionnement avec les intercommunalités pour l'aide aux entreprises, le Service Départemental d'Incendie et de Secours.



### COMMISSION « SOLIDARITÉS HUMAINES »

Les personnes âgées, les personnes adultes en situation de handicap, l'action sociale, l'insertion, les allocations individuelles de solidarité.



### COMMISSION « ENFANCE JEUNESSE »

La Protection Maternelle et Infantile, la petite enfance, la protection de l'enfance, les actions tournées vers la jeunesse, les collèges et les collégiens, la restauration scolaire et collective, les enseignements artistiques, les enfants en situation de handicap.



### COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »

L'eau et l'assainissement, les milieux aquatiques, l'agriculture, l'aménagement foncier rural, les patrimoines naturels, les énergies renouvelables, les mobilités douces.



### COMMISSION « HAUTE-LOIRE OUVERTE »

Le réseau routier départemental, les ouvrages d'arts et grands travaux routiers, les usages du numérique et ses infrastructures.



**1<sup>ÈRE</sup> COMMISSION :  
SOLIDARITÉS  
TERRITORIALES**

**Contractualisation avec les communes et EPCI, convention Département / EPCI pour l'aide aux entreprises, ingénierie territoriale, politique départementale habitat - logement, Service Départemental d'Incendie et de Secours**

**1<sup>er</sup> Vice-Président :** Philippe DELABRE

**Conseiller délégué à l'habitat :**  
Bernard BRIGNON

**Président de commission :**  
Jean-François EXBRAYAT

**Vice-président de commission :**  
Patrick-Bruno MARCON

**Membres :** Eric BONCHE, Corinne BRINGER, Michel BRUN, Christelle MICHEL-DELEAGE, Blandine PRORIOL



**2<sup>ÈME</sup> COMMISSION :  
SOLIDARITÉS  
HUMAINES**

**Personnes âgées, personnes adultes en situation de handicap, action sociale insertion, allocations individuelles de solidarité**

**2<sup>ème</sup> Vice-Présidente :** Florence TEYSSIER

**Conseiller délégué aux personnes en situation de handicap :** Jean-Marc BOYER

**Présidente de commission :** Karine PAULET

**Vice-président de commission :**  
Guy JOLIVET

**Membres :** Blandine DELEAU-FERRET, Nicole CHASSIN, Chantal FARIGOULE, Christianne MOSNIER, Nathalie ROUSSET, Isabelle VALENTIN, Fanny SABATIER



**3<sup>ÈME</sup> COMMISSION :  
HAUTE-LOIRE  
OUVERTE**

**Réseau routier départemental, ouvrages d'arts, grands travaux routiers, infrastructures (THD, wifi, téléphonie) et usages du numérique**

**3<sup>ème</sup> Vice-Président :** Michel BRUN

**Conseillère déléguée au numérique :**  
Christelle MICHEL-DELEAGE

**Président de commission :**  
Raymond ABRIAL

**Vice-président de commission :**  
Olivier CIGOLOTTI

**Membres :** Rémi BARBE, Michel BERGOUIGNOUX, Jean-François EXBRAYAT, Patrick-Bruno MARCON, Blandine PRORIOL, Mikaël VACHER, Marie-Pierre VINCENT



**4<sup>ÈME</sup> COMMISSION :  
ATTRACTIVITÉ  
TERRITORIALE**

**Tourisme, sports, activités de pleine nature, culture et patrimoine, projets touristiques**

**4<sup>ème</sup> Vice-Présidente :** Brigitte RENAUD

**Conseillère déléguée sport :**  
Marie-Pierre VINCENT

**Conseillère déléguée culture et patrimoine :**  
Corinne BRINGER

**Président de commission :** Gilles DELABRE

**Vice-président de commission :**  
Eric BONCHE

**Membres :** Michel CHAPUIS, Sophie COURTINE, Pascal GIBELIN, Marie-Laure MUGNIER, Karine PAULET, Annie RICOUX, Isabelle VALENTIN



## 5<sup>ÈME</sup> COMMISSION : RESSOURCES ET STRATÉGIES

Ressources Humaines, communication, finances, fonds européens, CPER, pacte Haute-Loire, Plan de relance, achats publics, bâtiments, ressources informatiques pour l'institution

5<sup>ème</sup> Vice-Président : Michel CHAPUIS

6<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Christelle VALANTIN

Présidente de commission : Chantal FARIGOULE

Vice-présidente de commission : Nicole CHASSIN

Membres : Michel BERGOUGNOUX, Sophie COURTINE (rapporteur du budget), Gilles DELABRE, Philippe DELABRE, Brigitte RENAUD, Jean-Paul VIGOUROUX



## 6<sup>ÈME</sup> COMMISSION : ENFANCE JEUNESSE

Protection Maternelle et Infantile, petite enfance, protection de l'enfance, action jeunesse, collèges et collégiens, restauration scolaire et collective, enseignements artistiques, enfants handicapés

7<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Paul VIGOUROUX

Conseillère déléguée enfance en danger et enfants en situation de handicap : Christianne MOSNIER

Conseillère déléguée « Manger local et bio » : Marie-Laure MUGNIER

Président de commission : Arthur LIOGIER

Vice-présidente de commission : Blandine DELEAU-FERRET

Membres : Raymond ABRIAL, Jean-Paul AULAGNIER, Jean-Marc BOYER, Florence TEYSSIER, Christelle VALANTIN



## 7<sup>ÈME</sup> COMMISSION : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Eau et assainissement, milieux aquatiques, agriculture, patrimoine naturel ; énergies renouvelables, mobilités douces

8<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Annie RICOUX

Conseillère déléguée sur l'eau : Nathalie ROUSSET

Conseiller délégué à l'agriculture : Mikaël VACHER

Président de commission : Pascal GIBELIN

Vice-président de commission : Rémi BARBE

Membres : Jean-Paul AULAGNIER, Bernard BRIGNON, Olivier CIGOLOTTI, Arthur LIOGIER, Guy JOLIVET, Fanny SABATIER



## Chiffres clés

de la vie de nos  
assemblées

15

réunions de la  
Commission  
permanente  
ou de l'Assemblée

1 557

délibérations

541

rapports

55 059

votes

# BUDGET

## PRIMITIF 2023



**Le 27 mars 2023, l'Assemblée départementale de la Haute-Loire a adopté le budget primitif (BP) pour l'année 2023, poursuivant ainsi les objectifs fixés dans le cadre du projet de mandat Cap 2030 et du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).**

**Ce budget était le deuxième de cette mandature, et malgré un contexte économique contraignant, il se distinguait par sa dynamique et son engagement en faveur de la solidarité et du développement territorial.**

**Un budget en hausse pour soutenir les projets structurants.**

### **Un budget prudent mais volontariste pour 2023 au Département de la Haute-Loire**

Le budget primitif 2023 s'élevait à 324 millions d'euros de mouvements réels, marquant une augmentation de 6,08 % par rapport à 2022. Ce montant comprenait des dépenses d'investissement s'élevant à 78,26 millions d'euros (dont 65,76 millions hors remboursement du capital des emprunts), représentant un peu plus de 24 % du budget total. Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, atteignaient 245,74 millions d'euros, en hausse de 8,10 % par rapport à l'année précédente.

Ce budget reflétait la volonté de maintenir le cap fixé tout en répondant aux besoins croissants des habitants et des territoires de la Haute-Loire. Il a été conçu pour soutenir les principaux axes de travail du Département. La solidarité et les services à la population ont été priorités par le financement accru des aides

sociales et l'augmentation de la participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 43). En matière d'environnement et d'habitat, le développement de la Maison Départementale de l'Habitat répondait à une demande croissante en matière de rénovation énergétique et de lutte contre l'habitat insalubre.

La présidente du Département, Marie-Agnès Petit, a souligné que ce budget est « prudent mais très volontariste », malgré les contraintes nationales qui impactent significativement les finances départementales. Les nouvelles dépenses imposées par l'État, telles que la hausse du point d'indice, le Ségur de la santé, la loi Taquet, et le Revenu de Solidarité Active (RSA), s'élèvent à plus de 8,5 millions d'euros.

Le budget 2023 du Département de la Haute-Loire constituait un acte politique fort, marquant la détermination de la collectivité à assumer ses responsabilités, s'engager pour l'avenir, améliorer la qualité de vie des Altilligériens et à soutenir les projets structurants du territoire.








En votant ce budget à l'unanimité, les conseillers départementaux ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les objectifs du projet de mandat Cap 2030, tout en s'adaptant aux défis économiques et sociaux actuels.



**DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT**

**324 M€**

**DÉPENSES  
D'INVESTISSEMENT**

<b>0,85 M€</b> 0,35 %	<b>01 &gt; Faire de la politique de l'habitat un atout pour tous les altiligériens</b>	<b>4,74 M€</b> 6,05 %	
<b>9,78 M€</b> 3,98 %	<b>02 &gt; Renforcer nos liens avec tous les acteurs du territoire</b>	<b>12,95 M€</b> 16,55 %	
<b>63,20 M€</b> 25,72 %	<b>03 &gt; Lutter contre tous les types d'isolement</b>	<b>0,54 M€</b> 0,69 %	
<b>43,30 M€</b> 17,62 %	<b>04 &gt; Bien vieillir en Haute-Loire</b>	<b>1,36 M€</b> 1,74 %	
<b>7,88 M€</b> 3,21 %	<b>05 &gt; Renforcer et sécuriser toutes les accessibilités</b>	<b>24,52 M€</b> 31,34 %	
<b>2,50 M€</b> 1,02 %	<b>06 &gt; Valoriser nos richesses patrimoniales</b>	<b>2,78 M€</b> 3,56 %	
<b>1,61 M€</b> 0,65 %	<b>07 &gt; Développer et partager la fierté d'appartenance à la Haute-Loire</b>	<b>2,92 M€</b> 3,73 %	
<b>0,28 M€</b> 0,11 %	<b>09 &gt; Heureux et fier d'être agent du Département</b>	<b>0,03 M€</b> 0,04 %	
<b>67,64 M€</b> 27,52 %	<b>10 &gt; Optimiser nos ressources</b>	<b>16,23 M€</b> 20,73 %	
<b>39,19 M€</b> 15,95 %	<b>11 &gt; Répondre aux besoins en apportant une solution adaptée pour les 0 &gt; 21 ans</b>	<b>0,28 M€</b> 0,36 %	
<b>8,50 M€</b> 3,46 %	<b>12 &gt; Contribuer activement au bien-être des jeunes (0 à 25 ans)</b>	<b>6,11 M€</b> 7,80 %	
	<b>13 &gt; Développer une gestion raisonnée de l'eau sur les plans qualitatifs et quantitatifs</b>	<b>2,41 M€</b> 3,08 %	
<b>1,01 M€</b> 0,41 %	<b>14 &gt; Préserver nos richesses patrimoniales (paysages, bâtis)</b>	<b>3,39 M€</b> 4,33 %	

**Total 245,74 M€**

*Cap2030*

**Total 78,26 M€**

# TEMPS FORTS 2023



Cérémonie des vœux 2023 à l'Hôtel du Département.



Remise du titre d'Altilligérien de l'année à Jessy Trémoulière et Mickaël Chabanon.



Inauguration du nouvel échangeur autoroutier de l'A75 à Saint-Chély-d'Apcher.



Réception des Aigles du Velay suite à leur parcours en Coupe d'Europe handibasket.



Signature du Contrat Plan État-Région en présence de Laurent Wauquiez, Président de la Région AURA et Eric Etienne, Préfet de la Haute-Loire.



Rassemblement républicain de l'ensemble des élus départementaux sur le parvis de l'Hôtel du Département suite à l'agression d'un élu municipal.



Exposition Altigraffiti dans la cour de l'Hôtel du Département.



Signature de l'entente avec le Département de l'Ardèche pour la labellisation Grand Site du Gerbier-Mézenc.

# TEMPS FORTS 2023



Premières Assises départementales de l'Eau.



Fête du personnel des agents du Département de la Haute-Loire.



Inauguration de la Maison Départementale de l'Autonomie au Puy-en-Velay.



Réception pour le titre de 1<sup>er</sup> Département préféré des Français.



Opération « Marchés » pour fêter le titre de 1<sup>er</sup> Département préféré des Français.



Spectacles Renaissance organisés à Espaly-Saint-Marcel pour les personnes âgées et en situation de handicap.



Equipe du Département pour la 23<sup>ème</sup> Course des Filles.



Soirée des ambassadeurs de la marque territoriale Altiligérien.



01

# Faire du Conseil départemental un partenaire incontournable



# Les objectifs du défi

La collectivité s'affiche comme un partenaire de proximité incontournable. Une institution proche du terrain qui agit en concertation avec les femmes et les hommes qui animent le territoire pour bâtir la Haute-Loire de demain.

## 01 Faire de la politique de l'habitat un atout pour tous les altiligériens

Le Département se positionne comme le chef de file de la politique logement et habitat en Haute-Loire avec notamment la prise de délégation de compétence des aides à la pierre.

Il agit au quotidien auprès de tous les Altiligériens, propriétaires comme locataires, pour leur offrir de meilleures conditions de logement en luttant notamment contre les passoires thermiques. Il vient également en soutien des ménages les plus fragiles via le Fonds de Solidarité Logement (FSL).

Il réfléchit enfin à l'habitat de demain afin de tendre vers des logements accessibles à tous et plus écologiques.

## 02 Renforcer nos liens avec tous les acteurs du territoire

La notion de faire ensemble est au cœur de la politique départementale.

Elle est notamment centrale en matière de Solidarités Territoriales. Le Département de la Haute-Loire est le partenaire de proximité des élus locaux notamment avec son dispositif CAP43 (Coopération et Ambition Partagée), et son agence d'Ingénierie, Ingé43, qui permettent aux

communes et aux communautés de communes d'être accompagnées financièrement et stratégiquement dans la réalisation de leurs projets structurants (aménagement de bourg, assainissement, patrimoine etc.).

---

**715 296 €**  
de budget habitat

---







# Les chiffres clés du défi 2023

**01**

**23 000**

appels sur la plateforme d'accueil téléphonique de la Maison Départementale de l'Habitat (MDH)

**132**

nouveaux logements locatifs sociaux agréés

**5**

techniciens conseils au sein de l'Espace Conseil France Rénov

**887**

aides aux impayés ou maintien dans le logement ont été financées par le Département (Fonds de Solidarité Logement)

**02**

**149**

dossiers déposés CAP 43

**4,62 M€**

de budget alloué aux projets des communes et EPCI

**450**

missions confiées à Ingé43

# Les actions phares du défi

## Le Département lutte contre les passoires thermiques

Le Département a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région pour porter des projets structurants en matière de performance énergétique.

Plus d'un tiers des résidences principales sont des passoires thermiques en Haute-Loire.

La mise en œuvre en 2022 d'un Espace Conseil France Rénov (ECFR), ex Espace info énergie, intégré à la Maison Départementale de l'Habitat (MDH), répond à cet enjeu territorial.

Son rôle : accompagner les ménages dans l'amélioration thermique de leur logement.

Ouvert à tous, propriétaires, locataires, syndicats de copropriétés, cet espace est animé par des techniciens conseils départementaux qui peuvent aiguiller, orienter les Altiligériens dans leurs projets de rénovation énergétique. Les informations et les conseils délivrés sont neutres, gratuits et personnalisés.

L'année 2023 aura été marquée par la mise en place de permanences au plus près des bénéficiaires au sein des Espaces France Services, des mairies ou des communautés de communes selon les endroits et en complément de l'accueil sur le site principal de la Maison Départementale de l'Habitat à Chadrac.

Les techniciens ont réalisé 2 928 actes de conseils pour des informations de 1<sup>er</sup> niveau en 2023.



## Au plus près du grand public

Chaque année, le Département participe à des événements sur l'Habitat. En 2023, il a été présent sur une vingtaine d'animations partout sur le territoire (salons de l'habitat, foires, marchés ou informations collectives).



## SDIS 43 : aux côtés des hommes du feu

Le Département est un partenaire important des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire.

Il est responsable de la gestion administrative et financière du SDIS 43.

En 2023, le budget alloué par la collectivité pour le fonctionnement du Service Départementale d'Incendie et de Secours (SDIS) est de 8,63 M€.



## Ingé43 : une équipe d'experts

Le Département met au service des élus, une équipe d'experts pour les accompagner dans la réalisation de leur projet. Haute-Loire Ingénierie a été lancée en 2023. Ce qui était jusqu'alors un simple service départemental est devenu un service public à part entière. Composée d'agents du Département et de partenaires publics et privés, cette agence de conseil et d'assistance est faite pour et avec les collectivités. Sa palette d'intervention est très large (assainissement collectif ; gestion des eaux pluviales, voirie et ouvrages d'art, construction, réhabilitation, extension d'équipements publics etc.).

On compte en 2023, plus de 200 collectivités adhérentes à l'agence.

## CAP 43 : un outil simple et pratique pour les élus locaux

Partenaire privilégié et de proximité des collectivités locales, le Département a à cœur d'accompagner de manière toujours plus efficiente les élus de terrain.

La collectivité a ainsi décidé de faire évoluer ses dispositifs d'accompagnement technique et financier en faveur des projets d'investissements engagés par les communes et les intercommunalités.

Elle a voté, lors de l'Assemblée départementale du 21 mars 2022, deux dispositifs : Coopération et Ambition Partagée, CAP 43 - Communes et Coopération et Ambition Partagée CAP43-Interco.

Deux outils d'aide aux projets d'investissements plus simples d'utilisation et plus flexibles.

En 2023, 149 dossiers portés par les communes, ont été subventionnés par le Département pour un montant total de 7 344 392 €.



### Marc TREVEYS Maire des Villettes

« CAP 43 est simple et offre une souplesse autant dans les délais de réalisation que dans la définition du projet.

Nous avons sur la commune un bâtiment qui accueille à la fois la mairie, la bibliothèque et l'agence postale. Nous avons décidé de réhabiliter ce bâtiment avec deux objectifs bien précis :

- Augmenter la superficie de la bibliothèque et ainsi passer de 25 m<sup>2</sup> à 100 m<sup>2</sup> avec une partie de cette surface modulable que l'on pourra transformer en salle d'animation ou d'exposition.
- Rendre la bâtisse beaucoup plus économe en énergie car actuellement



## Zoom sur

## La Maison Départementale de l'Habitat

### Un guichet unique

La Maison Départementale de l'Habitat (MDH) est le lieu ressource en Haute-Loire pour toute personne qui cherche des informations relevant de l'habitat et du logement.

Le Département l'a conçue comme un guichet unique d'accueil et d'information et d'orientation destiné aux locataires, propriétaires, acteurs publics comme privés. Elle accueille une vingtaine d'agents et 2 juristes de l'Agence d'Information du Logement (ADIL42-43).

En 2023, la Maison Départementale de l'Habitat (MDH) a enregistré 23 042 appels soit une moyenne de 93 appels/jour. Cela représente une augmentation de 52 % par rapport à 2022.

### Plateforme téléphonique unique : 04 43 07 11 30

c'est une vraie passoire thermique avec une déperdition de chaleur importante. Il est donc prévu de remplacer l'ensemble des ouvertures et de repenser l'isolation.

Nous sommes accompagnés financièrement sur ce projet par le Département de la Haute-Loire dans le cadre de son dispositif CAP 43. Ce dispositif est très bien pensé pour les communes. Souvent, les dispositifs sont complexes, on ne sait jamais comment remplir les dossiers correctement.

CAP 43 est simple et offre une souplesse autant dans les délais de réalisation que dans la définition du projet. Il est parfaitement adapté à ceux à qui il s'adresse, des élus de terrain. »



02

---

# Vivre heureux en Haute-Loire



# Les objectifs du défi

Le rôle du Département de la Haute-Loire, en tant que chef de file des Solidarités Humaines, est de soutenir, d'accompagner les Atiligériens en situation de vulnérabilité en menant des actions ciblées au plus près de leurs besoins.

## 03 Lutter contre tous les types d'isolement

L'isolement peut prendre différentes formes, isolement social, géographique, ou professionnel. Le Département de la Haute-Loire intervient sur ces 3 volets en menant une politique de proximité avec notamment des Maisons des Solidarités (MDS) disséminées sur l'ensemble du territoire. Des lieux ressources avec des travailleurs sociaux expérimentés qui accompagnent au mieux nos aînés ou nos bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion socio-professionnel.

Le Département travaille également en lien étroit avec les acteurs locaux (associations, EPCI, Organisme publics) qui contribuent à la politique de lutte contre l'isolement.

## 04 Bien vieillir en Haute-Loire

L'accompagnement des personnes âgées dans leur quotidien est une mission historique du Département. La collectivité fait preuve d'une réelle expertise en la matière grâce notamment à des travailleurs sociaux de terrain qui connaissent parfaitement les besoins, les attentes, les difficultés de leur patientèle.

Un accompagnement de proximité doublé à une offre de soins personnalisée qui permet aujourd'hui de répondre efficacement aux besoins de nos aînés.

Toutefois l'allongement de la durée de vie entraîne de nouveaux défis pour la collectivité. Les cas de dépendances sont de plus en plus complexes et le seront davantage dans les années à venir. Le Département s'engage dès à présent dans une grande réflexion, grâce à son schéma

autonomie, afin de questionner l'efficacité de sa politique auprès des personnes âgées. Et si besoin, la repenser.

---

**1,9 mois**  
de délai de traitement  
des demandes  
d'Allocations Personnes  
Âgées (délai légal  
2 mois)

---



# Les chiffres clés du défi 2023

**03**

---

**2 850**

bénéficiaires  
du RSA

**04**

---

**4 574**

personnes âgées bénéficiaires de  
l'Allocation Personnalisée d'Autonomie  
(APA) à domicile

**2 001**

personnes handicapées bénéficiaires  
de la PCH à domicile (Prestation de  
Compensation du Handicap)

**43 020 936 €**

Budget 2023 pour les personnes âgées

**39 967 526 €**

Budget 2023 pour les personnes en  
situation de handicap

**57**

établissements pour personnes âgées  
financés par le Département



# Les actions phares du défi

## C'est une « Maison Bleue »

Créée en 2023, la Maison Bleue, implantée au cœur de la MDA, est le fruit d'une vraie volonté du Département de proposer des outils concrets dans le cadre de sa politique de lutte contre la perte d'autonomie. C'est un vrai appartement témoin de 85 m<sup>2</sup> adapté, équipé des dernières innovations favorisant le maintien à domicile (salle de bains, chambre, cuisine salon-salle à manger). Ces locaux disposent de modèles d'adaptations techniques visant à permettre le maintien des publics en perte d'autonomie à leur domicile en garantissant sécurité et qualité de vie.

### La Maison Bleue, c'est pour :

- Les personnes de plus de 60 ans.
- Les personnes en situation de handicap.
- Les aidants et leurs proches.
- Les professionnels.

### La Maison Bleue, comment j'y accède ?

La Maison Bleue accueille sur rendez-vous uniquement.

Le premier contact se fait par le biais du numéro unique : 04 71 07 21 80 ou de l'adresse mail : [accueil.mda@hauteloire.fr](mailto:accueil.mda@hauteloire.fr)



## Conférence des Financeurs

Dans le cadre de sa politique autonomie, le Département soutient financièrement des actions portées par des acteurs du territoire publics ou privés, qui participent au maintien à l'autonomie (séances de prévention des chutes, de l'éducation nutritionnelle, de la musicothérapie ...).

Un engagement qui s'inscrit dans le cadre d'un dispositif appelé « Conférence des Financeurs », instance pilotée par le Département et co-présidée par l'ARS.

Pour l'année 2023, ce sont 273 actions qui ont été financées pour un montant total de 468 769 €. Pour comparaison en 2016 (1<sup>ère</sup> année de fonctionnement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA), 23 actions avaient été financées pour un montant de 215 000 €.

## Habitat Inclusif

Le Département s'engage dans le développement d'habitat inclusif au profit de personnes en situation de handicap et de personnes âgées.

Il s'est inscrit dans la démarche de mise en œuvre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP).



## Salon du Sénior et du Handicap

Être un partenaire de proximité, c'est aussi être présent dans les événements grand public.

Le Département tenait, en mars 2023, un stand au Salon du Sénior et du Handicap à Yssingeaux.

Durant deux jours, les agents du service autonomie du Département ont pu conseiller les personnes âgées et handicapées ainsi que leurs aidants sur de nombreux dispositifs.

## Pour l'autonomie des élèves en situation de handicap

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Conseil départemental de la Haute-Loire a pris en charge les frais de transport de 304 élèves et étudiants en situation de handicap domiciliés en Haute-Loire.





## Insertion : des équipes de proximité

Pour accompagner efficacement et de manière intensive les personnes en insertion socio-professionnelle, le Département fait le choix de la proximité.

En 2023, ce sont 57 travailleurs sociaux de polyvalence, 4 travailleurs sociaux renforts, 3 référents prévention famille, 7 travailleurs sociaux spécialisés insertion, 2 diagnostiqueurs RSA et 2 éducateurs de prévention spécialisés qui exercent leurs missions au plus près des usagers.

Ces équipes de proximité sont présentes dans 13 Maisons des Solidarités (MDS) et interviennent sur 56 sites.

Une présence sur le terrain qui permet de suivre au mieux le parcours du bénéficiaire qui est lié au Département par un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) qui formalise l'ensemble des actions et démarches qu'il doit mettre en œuvre pour bénéficier de l'aide.

---

# 2 549

Contrats d'Engagement Réciproque (CER) ont été validés en 2023

---



## Zoom sur La MDA

C'est la concrétisation d'une ambition : celle d'offrir aux Altillégiens un service aussi performant que possible en matière de prise en charge de la dépendance sur le territoire. Ouverte en mars 2023, la Maison Départementale de l'Autonomie est le lieu ressource pour les personnes en situation de handicap (adultes et enfants), les personnes âgées et leurs aidants en Haute-Loire.

### MDA

Une ligne téléphonique unique : 04 71 07 21 80

Une adresse :  
78 bis, avenue Maréchal Foch  
43000 Le Puy-en-Velay

Adresse mail :  
accueil.mda@hauteloire.fr

### > La Proximité

Située au Puy-en-Velay, la MDA dispose d'antennes un peu partout sur le territoire via les MDS (Maisons des Solidarités).

### > Le Service Rendu à l'utilisateur

Évaluation des situations au cas par cas, orientation vers les dispositifs les plus adaptés.

### > La Pluridisciplinarité

Une équipe de professionnels au service des habitants : gestionnaires administratifs, agents d'accueil, infirmières, assistantes sociales, médecins, ergothérapeutes...



### Thierry FERRAND Directeur de l'ESAT « Les Amis du Plateau »

Partenaire ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail)

#### Dans quelle mesure, le Département est un partenaire clé pour vous ?

« C'est le 1<sup>er</sup> de nos partenaires. Nos principaux interlocuteurs sont les agents de la MDA, au premier rang duquel les assistantes sociales avec qui nous échangeons régulièrement. Ce sont elles qui orientent les personnes en situation de handicap chez nous. Par ailleurs, le Département est pilote sur l'habitat inclusif et à ce titre, finance sa gestion dans le cadre de la conférence des financeurs. Tout comme il finance également notre service d'accompagnement à la vie sociale. »



# 03

---

## **Rendre la Haute-Loire plus accessible**

# Les objectifs du défi

Impliqué de longue date dans le développement de son territoire, le Département soutient l'activité, favorise la création d'emplois et renforce l'attractivité de la Haute-Loire.

## 05 Renforcer et sécuriser toutes les accessibilités

Les populations doivent avoir accès à tous les services dont elles ont besoin. Cette cohésion sociale est un enjeu fort pour notre collectivité.

### Renforcer la proximité est un axe majeur

Pour être attractif, un territoire doit être accessible et bien desservi que ce soit au niveau de la voirie départementale ou des réseaux numériques.

### Les accès routiers

Avec plus de 3 400 kilomètres, la Haute-Loire possède un réseau routier départemental dense dont le Département assure la gestion, l'entretien, l'aménagement et la modernisation. « Renforcer et sécuriser toutes les accessibilités » est un enjeu important du plan de mandat Cap 2030.

Les agents de la direction des routes sont chaque jour présents partout sur le territoire pour assurer la sécurité 7j/7 et 365 jours par an, et le confort des usagers lors de leurs déplacements, sans oublier les enjeux en termes de développement économique et touristique.

La Direction des Services Techniques assure les aménagements et entretiens nécessaires avec un maillage terrain composé de 4 pôles de territoires et de 24 Centres Opérationnels Routiers.

### Les accès numériques

Essentiel pour le renforcement de l'attractivité d'un territoire, le développement numérique est un des objectifs majeurs de la politique départementale.

L'accélération du Plan Très Haut Débit dans les zones plus rurales et à fort potentiel économique doit favoriser le déploiement des infrastructures numériques.

Combinées à l'amélioration de la couverture de téléphonie mobile, ces actions doivent faciliter l'accès au plus grand nombre à des usages numériques plus performants.

---

# 96 456

logements raccordés à la fibre optique au 31 décembre 2023

---

### Les accès aux services

Le Département travaille au développement des services aux habitants dont les accès sont parfois plus complexes en milieu rural, avec des temps de trajet rallongés.



Pont de Bas-en-Basset

# Les chiffres clés du défi 2023



Pose de jalons pour l'hiver

## Les routes

**3 400 km**

de routes départementales

**64 375 tonnes**

d'enrobés déposées pour réhabiliter  
167 km de voiries départementales

**2 817**

ouvrages d'art entretenus par le  
Département (ponts, murs, tunnels,  
ouvrage de protection de falaises)  
dont 557 ouvrages ont été visités  
en 2023

**7 086 m**

linéaires de glissières posées

## La viabilité hivernale

**22 073**

piquets de  
signalisation routière  
Jalons de signalisation  
posés en interne

**1 966 046 €**

coût total de la  
période de viabilité  
hivernale

**235 803 km**

effectués en chasse  
neige

**123 108 km**

effectués en  
surveillance de réseau

**4 647**

**tonnes**  
de sel répandu

**6 512**

**tonnes**  
de pouzzolane  
répandue

**68 circuits**

de traitement en sel  
ou pouzzolane  
(45 d'astreinte, 23 non  
d'astreinte)

**1 850**

interventions de  
chasse neige soit une  
moyenne de 14 par  
jour

# Les actions phares du défi

## Sécurisation et fiabilisation dans les zones rurales

Des sections ont été aménagées pour un montant de 0,9 M €, comme celles du passage à niveau de Lempdes-sur-Allagnon de la route départementale N°653, la sécurisation des 2 carrefours à Saint-Just-Malmont, de la route départementale N°500 ou encore les aménagements des traverses du Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Dans le cadre du Programme d'Aménagements d'Intérêts Locaux, la sécurisation de la traversée de Vaprivias et l'aménagement du carrefour des route départementale N°20 / route départementale N°2027 à Saint-Préjet-Armandon ont été réalisés en 2023.

## Développement des pistes cyclables

Plus grand chantier de modernisation du réseau de ce début de mandat par sa longueur et sa nature protéiforme, l'aménagement de la route départementale N°590 entre la sortie d'agglomération d'Espaly-Saint-Marcel, située au niveau de la salle des Orgues et le carrefour du Zouave, a été réalisé au printemps 2023.

Avec près de 6 300 véhicules par jour et se situant dans un périmètre proche de l'Agglomération du Puy-en-Velay, ce projet global de remise en état a été étudié par le Département en intégrant la question des mobilités douces grâce notamment à l'aménagement de pistes cyclables sur 3,2 km.

Bordures des 2 ponts et chaussée intégralement reprises, création d'un cheminement piéton au Zouave et de 2 pistes cyclables, attention particulière pour limiter l'impact sur l'environnement avec par exemple le traitement et la réutilisation de nombreux déchets : le coût de cette opération de grande envergure s'élève à 1,28 M €, avec une participation des communes concernées.

## Entretien et modernisation des ouvrages d'art

Projets phares de la prochaine décennie, les enquêtes publiques sur les projets de reconstruction des ponts sur La Loire à Bas-en-Basset et sur l'Allier à Langeac ont rendus leurs rapports et ont permis au Préfet de Haute-Loire de prendre les arrêtés de DUP déclarant les projets d'utilité publique.

Datant du 16<sup>ème</sup> siècle, le pont de La Séauve-sur-Semène a bénéficié d'une réhabilitation majeure avec le renforcement de

la structure du pont, l'amélioration de la desserte locale, et de la sécurité des usagers de la route et des piétons, pour un budget de 600 000 €.

## Réhabilitation et entretien des chaussées

En 2023, 167 km de voirie départementale ont reçu une couche de surface pour améliorer l'étanchéité de la chaussée mais aussi l'adhérence des pneumatiques.

Enrobés chauds, tièdes et froids, près de 64 300 tonnes ont été utilisées en 2023.

La campagne d'enduits superficiels a représenté 763 165 M € en 2023 et 7 086 m linéaires de glissières ont été posés à 100 % par les services du Département.

3 000 km linéaires de fauchage ont été réalisés entre mai et juillet 2023.

## Amélioration des infrastructures numériques

Le Plan Très Haut Débit concerne 108 848 logements en Haute-Loire sur les 142 110 existants, le reste dépendant des opérateurs privés.

Il y a une accélération du déploiement du Très Haut Débit avec une généralisation de la fibre optique pour tous les logements pour 2026.

Ainsi, on compte 96 456 logements raccordés au 31 décembre 2023. Actuellement, 38,67 % de ces prises sont effectivement commercialisées (abonnements contractés), soit 37302 logements.

En 2023, 15 sites de téléphonie mobile ont été mis en service, ce qui représente 52 sites depuis le démarrage en 2018.



## Labellisation Bibliothèque Numérique de Référence (BNR)

La labellisation de la Médiathèque départementale en 2023 lui a permis de renforcer son projet numérique en optimisant l'offre de services numériques en termes de médiation, d'inclusion et de formation pour les Altligériens.

## Événement numérique : HériTech

Avec l'événement HériTech, les nouvelles technologies se mettent au service de la préservation et de la promotion du patrimoine.

L'organisation et l'accueil de la 3<sup>ème</sup> édition a permis, durant 2 jours, à près de 200 acteurs de la numérisation des patrimoines (bâtis, naturels, industriels...) de se rencontrer et d'échanger sur les outils de demain.

Le Département de la Haute-Loire est fier de ses patrimoines et travaille depuis longtemps à leur préservation et leur promotion. Les nouvelles technologies peuvent contribuer à leur valorisation et leur mise en avant.

Le numérique patrimonial est un outil puissant pour faire vivre les patrimoines de nos territoires.

La numérisation des patrimoines est un enjeu important pour l'avenir de nos territoires. HériTech permet, édition après édition de découvrir ou redécouvrir la créativité de nos territoires et le talent des entreprises françaises du digital qui nous aident à concrétiser nos projets.



## Zoom sur Schéma Départemental Cyclable 2023-2027

Fruit d'une collaboration entre le Département, les territoires (Etablissement Public de Coopération Intercommunale, communes) et les représentants des usagers, le Schéma Départemental Cyclable a été approuvé le 26 juin 2023.

Que ce soit pour les usages sportifs, loisirs, touristiques et déplacements du quotidien, cet outil doit permettre de :

- Construire ensemble un réseau cyclable,
- Sécuriser collectivement tous les usages,
- Encourager l'utilisation du vélo,
- Positionner la Haute-Loire comme destination vélo.

### Il se traduira par :

- 6,7 M € d'investissement,
- 20 chantiers prioritaires,
- 70 km d'aménagements cyclables supplémentaires d'ici à 2027,

- 4 Véloroutes opérationnelles, soit 430 km

- 43 boucles vélos (1 850 km) équipées d'une signalétique vélo,

- Un outil numérique de valorisation : Rando(s) Haute-Loire,

- Un travel plan,

- La formation Savoir Rouler à Vélo pour tous les enfants de classe de 6ème,

- Un événement annuel dédié à la promotion du vélo sous toutes ses formes.

En 2023, quelques chantiers ont déjà pu être réalisés avec 17 km de routes départementales aménagés, l'engagement de la démarche « Savoir rouler à vélo » avec tous les principaux des collèges, et le déploiement de l'outil Géotreck « Rando(s) en Haute-Loire » pour un lancement en janvier 2024.

## Développement des services

**Réactivé en 2022, le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Au Public répond à l'enjeu majeur de maintien et de développement des services aux habitants.**

**Un premier travail d'observation des besoins en services et équipements dans les territoires a été réalisé. Il en ressort un besoin d'accompagnement en matière de santé et de commerces en milieu rural principalement.**

**Le partenariat entre le Département et le GIP Ma Santé Ma Région va permettre de financer des centres de santé pour salarier des médecins, notamment sur les secteurs du Pays de Cayres-Pradelles et Saugues.**

**Le Département souhaite créer une synergie autour des acteurs locaux pour apporter les services au plus près des habitants, notamment les services numériques (inclusion numérique, recensement des services disponibles sous forme de cartographie, appréhension des parcours usagers).**





# 04

---

## Donner envie de voir l'exceptionnel de nos patrimoines



# Les objectifs du défi

Pour donner l'envie de venir, de rester, de s'installer, de créer... en Haute-Loire. Notre territoire doit valoriser ses spécificités pour capitaliser sur nos propres richesses : mettre en avant l'image de la Haute-Loire, c'est aussi rendre notre territoire attractif. La Haute-Loire est, par son histoire, sa géographie, un département multiple et riche dans les différentes parties de ses territoires. C'est pour ça qu'il faut permettre à tout à chacun d'en découvrir toutes les richesses et de donner envie de voir l'exceptionnel de nos espaces.

## **06** **Valoriser nos richesses patrimoniales**

La notion de richesses patrimoniales est transversale : elle recouvre de nombreux domaines qu'ils soient agricole, artisanal, industriel et culturel ou naturel, touristique, gastronomique... Elle concerne aussi bien des ressources matérielles qu'immatérielles, caractéristiques de notre territoire altiligérien (bâti, objets ou traditions et savoir-faire). Ces richesses patrimoniales sont aussi des marqueurs des identités du territoire qu'il convient d'entretenir, de valoriser et de transmettre.

## **07** **Développer et partager la fierté d'appartenance à la Haute-Loire**

Cet objectif stratégique a pour but de mettre en avant l'image de la Haute-Loire en engageant toute la chaîne de l'offre dans une logique d'excellence et de valorisation. L'objectif concerne également la transmission aux générations futures et la sensibilisation aux enjeux de la préservation de nos richesses.

## **08** **Favoriser une dynamique démographique équilibrée**

À travers ses différentes politiques, le Département souhaite favoriser une dynamique démographique équilibrée en offrant un éventail de services de qualité répartis sur l'ensemble du territoire.





# Les chiffres clés du défi 2023

**06**

**3 544 000**

nuitées touristiques entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre 2023 (+6,8 % / 2022)

**5 442 000**

excursionnistes

**73 200**

visiteurs à la base nautique de Lavalette

**07**

**Altligérien : la marque territoriale, créée en interne !**

Le Département de la Haute-Loire a créé sa marque territoriale « Altligérien » en 2023, qui reflète la fierté d'appartenance des habitants et qui valorise notre identité pour renforcer notre attractivité. Le projet de marque de territoire est né, comme dans beaucoup d'autres départements, d'un souhait de palier au déficit de visibilité et de chercher une marque fédératrice, rassembleuse et identitaire.

Le Département a conçu cette marque 100 % en interne. Les agents de la collectivité mais aussi les habitants ont été associés en leur proposant de jouer les figurants dans les vidéos et campagnes d'images, et 19 d'entre eux (1 par canton) ont été choisis par les conseillers départementaux pour être les premiers ambassadeurs. La marque territoriale a été lancée à l'occasion des vœux 2023 et la vidéo de lancement a rencontré un vrai succès avec plus de 110 000 vues sur les différentes plateformes.

**08**

**La Médiathèque départementale**

**180**

bibliothèques communales ou intercommunales pour un total de 34 200 inscrits

**276 297**

documents physiques, 500 000 ressources

**Archives départementales**

**590**

lecteurs, 7 435 documents consultés

**20 396**

visiteurs uniques sur le site internet, environ 2 millions de pages vues

**18,7 km**

linéaires et 472,5 Go d'archives conservées

**Sport**

**88**

structures accompagnées (salarient 113 éducateurs)

**28**

évènementiels accompagnés

**2**

évènementiels sportifs d'envergure (Championnat de France et d'Europe des Raids Aventure 2023 et Championnat de France de de Sport Boules quadrettes & triples féminins)

**2**

villes (Monistrol sur Loire, La Chaise Dieu) hôtes du Critérium du Dauphiné 2023 aidées par le Département à hauteur de 21 500 €

# Les actions phares du défi

## Enrichir et valoriser « l'expérience Haute-Loire »

L'adoption par l'Assemblée départementale du schéma touristique 2023-2027 a pour objectif de renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire, élargir l'offre touristique pour augmenter la durée des séjours et conjuguer culture, patrimoine et économie.

## Le Fonds d'Intervention Touristique (FIT 43) pour accompagner les projets des acteurs du territoire

Le FIT 43 a été créé afin de servir les objectifs du schéma touristique. En 2023, 13 dossiers ont été votés pour un engagement financier de près de 750 000 € soit 18,75 % de l'enveloppe globale prévue sur le mandat.

## Domaine du Sauvage

Dans le cadre du projet de mandat Cap 2030, le Département de la Haute-Loire s'est donné pour ambition d'adapter et de diversifier l'offre d'hébergements et d'activités touristiques sur le site du Domaine du Sauvage. En 2023, deux chantiers de travaux de maintenance des bâtiments et des équipements du site du Sauvage auront été menés :

- La remise en état de la station d'épuration.
- Des travaux de plomberie et de chauffage dans les gîtes et l'auberge effectués en régie sur plusieurs semaines, tout au long de l'année.



## Le Château de Chavaniac-Lafayette

En 2023, la fréquentation est de nouveau en hausse avec un total de 12 948 visiteurs accueillis, soit une croissance de 10 % par rapport à 2022. La saison culturelle 2023 a été très riche en animations : visites guidées et théâtralisées, animations en famille, reconduction de l'exposition temporaire consacrée au Préventorium de Chavaniac-Lafayette, journée botanique en juillet, avec conférences et visites guidées du parc...

## Hausse de la fréquentation liée aux activités culturelles et pédagogiques aux Archives départementales

Les 26 actions scientifiques, pédagogiques et culturelles proposées par les Archives départementales en 2023 ont touché plus de 1 374 personnes, dont 451 jeunes de moins de 18 ans. L'année aura été marquée par l'accueil d'une exposition sur la guerre d'Algérie (janvier-avril) ou sur la représentation des archives dans la culture populaire

(septembre à décembre), de la Micro-folie Haute-Loire (mars), de conférences liées aux expositions, d'ateliers d'aide à la recherche ou d'ateliers créatifs autour de la bande dessinée.

## Poursuivre le soutien aux différents acteurs culturels du territoire

En 2023, le Département a accompagné 17 créations dans le champ du spectacle vivant (musique, danse, théâtre) et a soutenu 65 événements sur le territoire, dont 18 festivals de grande ampleur. Il est à noter qu'une nouvelle manifestation culturelle a été labellisée « Festivals 43 » en 2023 : Sucs en Scène. Un projet inédit Grand Village Ephémère a été mis en œuvre avec la MPT de Chadrac, le Collectif Dis-moi, la Ligue de l'Enseignement et Coop'art qui a réuni sur quatre semaines plus de 4 500 personnes avec un soutien du Département à hauteur de 12 500 €.

Enfin le Département a poursuivi son soutien aux établissements d'enseignements artistiques au titre de sa compétence obligatoire, dans le cadre du Schéma départemental 2022-2027. Onze établissements à rayonnement intercommunal et la Maison pour Tous de Chadrac ont été accompagnés en 2023 pour un montant total de 719 100 €.



## Renforcer le soutien aux collectivités pour diffuser la culture sur l'ensemble du territoire

En 2023, le Département a financé la programmation culturelle des Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier et de l'agglomération du Puy-en-Velay, ainsi que celle de lieux emblématiques tels que le Lieu de Mémoire et l'Espace d'Art Contemporain des Roches au Chambon-sur-Lignon.

Le Département a également soutenu des expositions majeures comme « Autoportraits » au musée Crozatier, et « Cabu. Dessins de la rafle du Vel d'Hiv » au Lieu de Mémoire du Chambon. Une attention particulière a été portée à la valorisation des métiers d'art, avec un soutien financier à la Biennale des métiers d'art du bois de La Chaise-Dieu et au Salon Lames en table à Saint-Vidal, pour un montant total de 136 942 €.

En collaboration avec les collectivités, l'État, et divers partenaires, le Département a œuvré pour la préservation du patrimoine mobilier et immobilier, soutenant 13 projets de restauration de Monuments Historiques, 16 travaux d'entretien, et plusieurs projets de restauration de patrimoine rural et cultuel.

Le budget total pour ces initiatives en 2023 a atteint 928 814 € en investissement et 69 832 € en fonctionnement pour les projets liés aux Monuments Historiques et autres patrimoines protégés et non protégés.

En complément, le Département a contribué à hauteur de 10 000 € à la Fondation du Patrimoine, renforçant ainsi son engagement envers la conservation et la valorisation du patrimoine local.



## Zoom sur 1<sup>ère</sup> édition du Printemps du patrimoine

L'événement a été pensé dans le double objectif de mettre en lumière le patrimoine bâti alligérien, mais également de valoriser l'action du Département dans la restauration de celui-ci. Le programme a été co-construit avec les partenaires du Département : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (DRAC-UDAP), Fondation du Patrimoine, CAUE43, La Demeure historique ; il a également associé, en plus de nombreux sites, de nombreux acteurs professionnels du patrimoine (architectes, artisans...)

Une programmation avec deux expositions, des tables rondes et des conférences à l'Hôtel du Département et une ouverture hors-murs de sites publics ou privés qui avaient bénéficié ces dernières années de subvention de la part du Département pour la restauration du patrimoine.

Bilan : 57 sites publics, associatifs ou privés ouverts, 37 communes concernées, 96 visites / balades patrimoniales / expositions / conférences / jeux de pistes, 5 300 personnes sur les différents sites.

## Soutenir le développement des activités sportives

Le Département accompagne financièrement les équipements sportifs et touristico-sportifs publics portés par les territoires dans le cadre de la politique de partenariat territorial « CAP 43 ».

En 2023, 6 équipements sportifs publics ont été accompagnés pour une somme totale de 453 157 €. S'agissant des dossiers « équipements sportifs publics » : 31 équipements sportifs publics programmés au titre de la politique contractuelle

représentant une aide globale de 4 947 641 € et 13 opérations à caractère touristique et sportif (voies vertes, passerelles, etc.) contractualisées pour un montant total de 910 052 € en 2023.

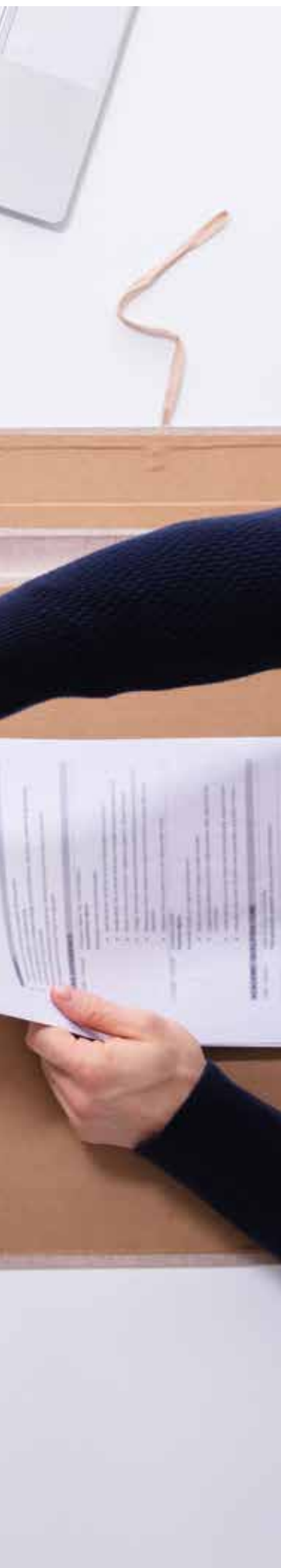




# 05

---

## Faire du Conseil départemental une collectivité de référence



# Les objectifs du défi

Échelon indispensable entre les communes et la grande Région, le Département est la collectivité des solidarités, humaines et territoriales. Dans un contexte budgétaire contraint, le Département est poussé à l'exigence et à l'innovation, au service des Atiligériens. Le Département a la préoccupation d'assurer la meilleure gestion de ses ressources humaines, financières et de son patrimoine immobilier. L'objectif est de maîtriser la gestion de nos ressources pour mieux se donner les moyens d'agir.

## 09 Heureux et fier d'être agent du Département

Le Département de la Haute-Loire veut que le travail soit un facteur prépondérant d'épanouissement personnel et de sens. C'est pourquoi il met en place des actions afin que ses agents soient heureux et fiers d'y travailler. Des actions à destination de 4 types de bénéficiaires : les futurs collaborateurs, les agents en poste, la mise en place des outils d'attractivité et d'intégration de la collectivité pour les futurs agents et la fidélisation des agents.

## 10 Optimiser nos ressources (humaines, financières, numériques et immobilières)

Dans un contexte marqué par la crise économique et la baisse drastique des dotations de l'État, le Département, au même titre que la plupart des collectivités territoriales, évolue dans un contexte financier très contraint.

Cette situation l'amène à optimiser sa gestion et à adopter une culture de la performance publique, véritable parallèle avec

la productivité des entreprises privées. En effet, lorsqu'on parle de culture de la performance publique, il convient de moderniser le fonctionnement départemental et de l'adapter aux objectifs fixés par les élus dans le cadre de la démarche CAP 2030.

Le département est propriétaire d'un patrimoine immobilier et doit mettre en place une gestion active de ce patrimoine.





# Les chiffres clés du défi 2023



## 09 Ressources Humaines

**1 248**  
agents rémunérés

**133**  
assistants familiaux

**51,74 %**  
de femmes  
et 48,26 % d'hommes  
CATÉGORIE A : 30 %  
CATÉGORIE B : 14 %  
CATÉGORIE C : 56 %

**110**  
agents en situation de handicap

**174**  
recrutements sur emplois permanents, dont 92 en mobilité interne (60 %)

**27**  
départs à la retraite

## 10 Le numérique

**270**  
applications

### Numérique territorial

- Investissement : 1 514 500 €
- Fonctionnement : 40 000 €

### Système d'Information du Département

- Investissement : 2 770 300 €
- Fonctionnement : 1 392 900 €

### Numérique Collèges

- Investissement : 174 100 €
- Fonctionnement : 68 500 €

## Ressources et stratégies

**38.31 M €**  
d'achats réalisés

**244 402 m<sup>2</sup>**  
de surfaces

# Les actions phares du défi

## Tendre vers une meilleure performance individuelle et collective des agents et des équipes

La collectivité a été confrontée en 2023 à de nombreuses mesures réglementaires qui ont pour effet à elles seules, d'augmenter sa masse salariale de plus de 2 M€. Au-delà des mesures budgétaires, la collectivité s'est attachée, en 2023, à maîtriser sa masse salariale en renforçant sa politique prospective de gestion des emplois et des compétences et en modernisant sa fonction RH.

## Renforcer la qualité de vie et les conditions de travail

La Direction des Ressources Humaines apporte son expertise à l'ensemble des directions et intervient sur tout le territoire Altilligérien, auprès des Centres Opérationnels Routiers, des collègues, des agents administratifs, ... Elle se fixe l'objectif d'agir dans le cadre d'une démarche qualité et d'amélioration continue. L'année 2023 a été notamment marquée par :

- La mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels,
- La création d'un plan d'action,
- La mise en place du protocole en cas d'agression d'un agent par un usager ou un tiers,
- La poursuite du projet Qualité de Vie et Conditions de Travail pour les agents des collèges,
- La mise en place d'indicateurs.

En 2023, c'est aussi le règlement intérieur de notre collectivité qui a été modifié pour tenir compte des différentes avancées. Ce document structurant, qui prend en compte les exigences réglementaires, est applicable à l'ensemble des agents de



tous les sites départementaux. Il a pour but de préciser les règles d'organisation et de fonctionnement de notre collectivité en précisant notamment :

- L'organisation du travail,
- Les droits et obligations des agents,
- La discipline,
- L'utilisation des locaux, des matériels et des véhicules,
- Les règles relatives à la santé et sécurité au travail.

## Ouvrir, sécuriser et moderniser notre système d'information

Le Département continue de renforcer et d'ouvrir son système d'information pour le rendre toujours plus efficient et utile pour l'ensemble de ses usagers (agents et altilligériens). De nombreuses actions facilitant l'usage au quotidien ont été menées comme la poursuite de la dématérialisation (interne et externe avec la mise en place de téléservices), la saisie en mobilité et l'accroissement des échanges automatisés d'informations (connexion France-connect, échange avec data-gouv etc..).

L'accompagnement continu des agents dans l'appropriation d'outils numériques a contribué à améliorer la qualité des données, à sécuriser les processus internes et à faciliter la mise en place d'indicateurs plus performants de mesures de l'action publique.

## Améliorer la commande publique

Un travail d'accompagnement des services principaux acheteurs sur la définition du besoin, sur l'insertion de clauses environnementales ou sociales, sur la stratégie achat a été mené en 2023.

Des formations professionnalisantes ont été réalisées (sessions de 15 participants) sur la négociation, l'analyse fonctionnelle du besoin, la programmation, les achats responsables, afin de développer les compétences en matière d'achat des agents en charge de la commande publique.

## Assurer une gestion efficace de son parc de bâtiments

Au sein de la Direction déléguée « Bâtiments et Logistique », le service des bâtiments assure la conduite de la réalisation des travaux neufs et de la réhabilitation des collèges et des bâtiments du Conseil départemental. Il est en charge de contrôler périodiquement l'état de ces bâtiments. Enfin, il garantit la maîtrise des coûts d'entretien, de maintenance et des grosses réparations pour améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des bâtiments (hors collèges). Parallèlement, la recherche d'optimisation logistique et budgétaire permet de maîtriser les dépenses de fonctionnement, conformément aux engagements passés.

Travaux réalisés en 2023 dans le secteur social afin d'améliorer l'accueil de nos bénéficiaires :

- Maison Départementale des Solidarités (MDS) de Brioude : Etude sur la chaleur du bâtiment,
- MDS Yssingeaux : Travaux de régulation sur le chauffage,
- MDS de Sainte-Florine : Réfection de la porte d'entrée,
- Signalétique : Création d'une signalétique en conformité avec la chartre du Département pour tous les bâtiments pour une meilleure identification.

## Adaptation du matériel aux nouvelles techniques d'entretien des routes

Après une expérimentation menée sur le secteur de Brioude-Langeac, une épandeuse à lait de chaux a été achetée pour chaque pôle de territoire. Après un retour d'expérience portant sur une 1ère saison d'utilisation, quelques modifications ont été apportées aux machines en avril 2023.

À la différence du traitement curatif par gravillonnage, l'épandage de lait de chaux permet de traiter de manière préventive le ressuage des routes par fortes chaleurs. Cette technique est également plus sécuritaire, la présence de lait de chaux sur les routes n'altérant pas l'adhérence des véhicules (2 roues en particulier).



## Zoom sur

## Réduire la dette pour continuer d'investir sur le territoire

Pour la troisième année consécutive, le Département continue de réduire sa dette, ayant remboursé 12,04 millions d'euros de capital en 2023, tout en gérant prudemment ses finances.

L'encours de la dette s'établit à 79,7 millions d'euros à la fin de l'année, principalement constitué de prêts à faible risque et à un taux moyen très compétitif de 2,53 %, témoignant d'une gestion efficace.

En 2023, les dépenses d'investissement se sont élevées à 45,41 M€ (travaux en régie compris), dont 25,75 M pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage du Département et 19,86 M€ pour les opérations portées par des tiers.

Des tableaux de bord des principales dépenses et recettes du Département, sont envoyés mensuellement afin d'assurer un suivi continu.

De plus, en 2023, le Département a renforcé la collaboration entre les directions opérationnelles et la direction des finances, en développant des outils pour améliorer le partage d'informations et la coordination sur les financements nationaux et européens et ainsi optimiser nos recettes.



## Ancien couvent de la Visitation

En 2023, le Département a avancé dans ses plans pour le futur du site de la Visitation, en contactant des opérateurs spécialisés en restauration immobilière et en organisant des visites très fréquentées du vieux couvent lors du Printemps du Patrimoine. Par ailleurs, les jardins de la Visitation ont servi de cadre à divers événements, dont la Fête du Personnel en juin et les Fêtes du Roi de l'Oiseau en septembre.



06

---

# Permettre de bien grandir en Haute-Loire



# Les objectifs du défi

De la naissance à la vie de jeune adulte, le Département joue un rôle important dans la vie des Altiligériens durant leurs 25 premières années. Sur l'ensemble du territoire, il s'engage pour offrir aux plus jeunes des conditions adéquates pour bien grandir.

## 11 Répondre aux besoins en apportant une solution adaptée pour les 0 - 21 ans

La grossesse, l'arrivée d'un enfant, les premiers jours de vie sont autant de moments majeurs dans la vie de jeunes parents. C'est pourquoi le Département accompagne et conseille les couples sur toutes ces étapes clés. Des assistantes sociales, puéricultrices, médecins sont à leur écoute pour répondre à leurs questions et leurs besoins. Le Département affiche sa volonté d'être partout et au service de tous via son service PMI (Protection Maternelle Infantile). Le Département veut se positionner comme le partenaire de proximité de toutes les familles et de tous les enfants dont ceux porteurs d'un handicap avec un suivi personnalisé pour chaque situation. Un partenaire de confiance aussi pour les enfants en situation de danger. Le Département a le devoir de les prendre en charge et de les protéger. C'est la mission de son service ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui s'occupe des enfants placés.

## 12 Contribuer activement au bien-être des jeunes (0 à 25 ans)

Pour favoriser l'épanouissement des jeunes altiligériens, le Département dispose de plusieurs leviers d'actions.

Il met notamment les moyens pour offrir des conditions d'apprentissage de qualité aux collégiens en investissant de manière conséquente dans les bâtiments, (toiture, isolation, façade), dans le numérique (Haut débit, tablette, ordinateur), dans les activités culturelles, sportives, etc.

Le Département défend également la santé dans les assiettes en promouvant le « Manger Local et Bio » dans les selfs.

Il investit également pour leur avenir en proposant des outils qui facilitent leur entrée dans le monde professionnel et préparent leur avenir (banque de stage), qui développent leur esprit de citoyenneté (CDJ), qui les responsabilisent et leur donnent les moyens d'être des ambassadeurs de leur territoire.



---

**9 461 873 M €**  
de budget collège

---



## Les chiffres clés du défi 2023

**11**

---

**1 397**

enfants placés/  
suivis à l'ASE

**12**

---

**34**

professionnels  
de santé à la PMI

---

**54**

professionnels  
éducatifs à l'Aide  
Sociale à l'Enfance  
(ASE)

---

**163**

agents  
départementaux  
répartis dans 21  
collèges publics

---

**≈ 260**

offres sur la  
banque de stages  
de 3<sup>e</sup>

# Les actions phares du défi

## Schéma départemental de l'enfance : une démarche collective

En septembre 2023, le Département s'est lancé dans la construction d'un schéma départemental de l'enfance, dans l'objectif de coordonner une politique départementale au plus près des besoins des enfants et de leurs familles.

Ce schéma 2023-2028 est issu d'une démarche collective avec la participation de plus de 500 professionnels.

Il a été bâti sur deux orientations :

> Orientation 1 : Mieux répondre aux besoins des enfants et des familles

- En adaptant l'offre à la demande.
- En créant de nouvelles réponses aux besoins.
- En renforçant les actions de prévention.
- En passant d'une logique de dispositif à une logique de parcours.

> Orientation 2 : Collaboration et Pilotage

- En animant et faisant vivre un plan de formation.
- En animant et faisant vivre les collaborations.
- En animant et en pilotant la politique enfance départementale.

Dans le cadre de ce schéma, en novembre dernier, une journée départementale de protection de l'enfance en Haute-Loire a été organisée au sein de l'Hôtel du Département.

Près de 300 professionnels de l'enfance (Éducation nationale, centre hospitalier Sainte-Marie, maisons d'enfants et lieux de vie, services de protection de l'enfance, services d'accompagnement et de prévention, travailleuses familiales...) y ont participé.

## La Protection Maternelle Infantile : la prévention avant tout

En matière de politique petite enfance, la prévention est au cœur des objectifs du Département. Il a mené une politique volontariste sur l'année 2022-2023 en faisant évoluer les moyens et en expérimentant des dispositifs pour répondre aux besoins repérés. Grâce aux équipes PMI (infirmières, puéricultrices, médecins psychologues, sages-femmes), présents sur l'ensemble de la Haute-Loire, il s'est fixé comme objectif de recevoir en consultation ou de voir l'ensemble des enfants de - de 6 ans altiligériens.

Cela passe notamment par la mise en place de bilan de santé dans toutes les écoles maternelles du département.

En 2023, 1 803 enfants de 3-4 ans ont bénéficié d'un bilan en école maternelle.

Par ailleurs, 2 300 enfants ont bénéficié d'au moins une consultation hors domicile et 1 337 enfants d'au moins une visite à domicile.

Une plateforme d'écoute et de conseils a également été créée pour les parents.

## Ligne ALLO Petite Enfance 43 : 0 805 02 04 43

Au bout du fil des puéricultrices répondent aux questions. Ouvert les matins du lundi au vendredi.



## Le Foyer de l'Enfance : Repenser la manière de fonctionner

Le Département a une mission de protection de l'enfance. Il est responsable des mineurs qui sont placés. Pour renforcer son accompagnement auprès de ces jeunes vulnérables, la collectivité a entrepris en 2023 une refonte du projet d'établissement de son Foyer de l'Enfance (FDE) situé à Vals près-le Puy.

Ce nouveau projet d'établissement a été construit à partir des besoins des enfants, (rythme, cadre de vie, ...). Il prévoit la mise en place de 3 groupes de vie (au lieu des 2 groupes précédents). Ces groupes de 8 enfants maximum sont formés d'après les âges et les besoins : primaire (3-11 ans) - collège (11-14 ans et lycée (14-18 ans).

Des travaux d'aménagement ont été effectués au sein du Foyer pour répondre à ce projet.





## Pour des collèges plus verts

Le Département veut offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux collégiens de Haute-Loire. Cela passe notamment par la rénovation et la modernisation des bâtiments scolaires.

En 2023, la collectivité a ainsi investi plus de 2 millions d'euros pour, en outre, des travaux d'isolation et d'économie d'énergie aux collèges du Monastier-sur-Gazeille, du Chambon-sur-Lignon, de Blesle et enfin de Saint-Julien-Chapteuil.

## Restauration : Manger Local et Bio

Depuis de nombreuses années, le Département porte une attention particulière à l'alimentation de nos collégiens. Il les sensibilise au gaspillage alimentaire, au tri et à la valorisation des déchets alimentaires ainsi qu'à l'introduction de produits bio et locaux dans leur assiette via son dispositif « Manger Local et Bio ».

Il labélise les établissements qui font preuve d'une démarche volontariste à ce sujet.

Sur l'année scolaire 2023-2024, 15 collèges publics et 9 collèges privés ont candidaté pour obtenir ce label.

## Journée dédiée aux agents des collèges

En juillet 2023, une journée spécialement dédiée aux agents départementaux affectés dans les 21 collèges publics a été organisée au Château de Chavaniac-Lafayette. Cette journée, qui a réuni 130 agents des collèges, avait pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance de ces personnels à la collectivité mais également leur permettre de bénéficier d'un temps commun d'échanges et de partage.



## Zoom sur La Banque de stage

### Accompagner les jeunes dans leur orientation

Le Département se mobilise pour l'avenir des jeunes en investissant massivement dans les collèges. Sur cette année 2023, la collectivité a franchi un nouveau cap en élargissant son champ d'action. À la rentrée 2023, elle a lancé une banque de stages à destination des 3<sup>èmes</sup> de collèges privés et publics, en partenariat avec de nombreuses entreprises du territoire, afin de les aider dans cette étape importante de leur scolarité.

Cette plateforme numérique propose des offres dans tous les secteurs d'activité (Artisanat, Commerce, Industrie, Banque, Informatique etc.). Il suffit de créer un compte pour pouvoir postuler à une des 260 offres proposées sur la banque de stage qui dispose également d'une rubrique conseils avec des tutos sur « Comment faire son CV, sa lettre de motivation » ou encore de témoignages de jeunes actifs.

<https://stages3e.hauteloire.fr>



### Pour développer l'esprit d'initiative et l'autonomie

Faire des jeunes des ambassadeurs de notre territoire, c'est l'un des objectifs du Département. Une volonté forte qui s'est traduit notamment par le lancement en septembre 2022, d'Id Jeunes. Une nouvelle version du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) qui permet aux collégiens de bénéficier de subventions pour la réalisation de leur projet à intérêt collectif. 6 projets sont récompensés chaque année avec une contribution financière comprise entre 1 000 et 3 000 euros par projet.

En 2023, le Département a alloué un budget de 12 000 euros à cette opération.

### Chloé FUNDENBERGER Élève au Collège Saint Dominique au Monastier-sur-Gazeille

« Je cherchais un stage autour du sport ou de la culture et je n'en avais pas encore trouvé un qui correspondait. Lorsque les élus du Département sont venus dans mon collège pour nous présenter la banque de stages, le soir même je me suis connectée sur la plateforme pour voir les offres proposées. Il y a un questionnaire dès le départ très utile qui permet d'optimiser les recherches. J'ai trouvé la page d'accueil très claire avec les annonces classées par domaines d'activités. J'ai particulièrement aimé les aides annexes apportées par cette plateforme. »



07

---

# Préserver et partager les patrimoines de La Haute- Loire

# Les objectifs du défi

Au cœur de l'Auvergne, la Haute-Loire est une destination remarquable, tant par la richesse et la diversité de son patrimoine naturel, historique, immatériel, gastronomique que par son identité agricole, marquée par de nombreux terroirs. Le patrimoine joue un rôle de cohésion. Le Département s'engage et apporte son soutien technique et financier pour la mise en œuvre de projets structurants de conservation, de valorisation, d'animations et de promotion du patrimoine altiligérien.

## 13 Développer une gestion raisonnée de l'eau sur les plans qualitatifs et quantitatifs

Cet objectif met en lumière l'importance de développer une gestion raisonnée de l'eau sur les plans qualitatifs et quantitatifs, identifiant trois enjeux majeurs dans les compétences départementales : assurer la disponibilité d'une eau de qualité et en quantité adaptée à la ressource, accompagner et sensibiliser à une gestion responsable pour optimiser l'utilisation des ressources, et préserver les rivières ainsi que les zones humides pour garantir un cadre de vie attractif. Cet objectif s'aligne également sur l'échéance de la prise de la compétence Eau par les Communautés de Communes en 2026, avec une volonté commune à l'ensemble des élus départementaux d'établir un diagnostic commun et travailler de concert avec l'ensemble des acteurs.

## 14 Préserver nos richesses patrimoniales (paysages, bâtis)

En plus de jouer un rôle clé dans la transmission de notre culture et de notre histoire, en agissant comme un liant social, le patrimoine est également un moteur essentiel de développement et d'attractivité. Il contribue significativement à la création d'emplois, soutient la transition écologique et aide à préserver notre environnement, soulignant ainsi l'importance de notre devoir collectif de le maintenir et de le restaurer.





# Les chiffres clés du défi 2023

**14**

---

**1**  
réseau  
d'Infrastructures  
de recharge  
de véhicules  
électriques  
(55 bornes)

---

**21 %**  
d'économies  
d'énergie réalisées  
par le collège  
Jules Romain à  
St-Julien-Chapteuil  
grâce au challenge  
CUBE.S

---

**131**  
participants au  
challenge mobilité  
et 1 690 km  
parcourus par les  
agents participants  
en mode alternatif

---

**16**  
sites d'observation  
du climat

---

**53**  
projets  
subventionnés  
pour l'alimentation  
en eau potable et  
l'assainissement

---

**8**  
révisions des  
réglementations  
des boisements,  
8 réglementations  
en cours et 10 à  
venir

---

**532 964 €**  
dépensés pour les  
Espaces Naturels  
Sensibles

# Les actions phares du défi

## Poursuite des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le Département s'est doté d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) afin de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique. L'objectif est de se montrer vertueux en interne avant d'inciter nos partenaires à une démarche de développement durable.

10 actions notables ont été réalisés en 2023 :

- Sensibiliser et encourager aux mobilités durables.
- Déploiement de la « Fresque du Climat » en interne.
- Poursuite du déploiement des bornes électriques sur le territoire altiligérien (+ 9 bornes).
- Suivi de la performance énergétique des bâtiments.
- Poursuite du dispositif d'économies d'énergie CUBE.S avec 7 nouveaux collègues inscrits.
- Déclinaison départementale du programme Phenoclim (réseau d'observateurs du climat).
- Validation du Plan de Transition du Département en Assemblée départementale.
- Réduction des consommations énergétiques des collègues et sensibilisation des collégiens avec 17 collèges engagés depuis 2020.
- Labellisation « Manger Local et Bio » : 14 collèges inscrits en 2023.
- Poursuite du déploiement du tri des déchets (installation de bacs de collecte de stylos, piles, recyclables...) dans les services : équipement de la Maison Départementale de l'Autonomie et du Parc routier.



## Suppression des boisements gênants et des friches

En complément des réglementations de boisement, le dispositif d'aide à la suppression des boisements gênants et des friches, instauré en 2023, permet de soutenir les remises en culture de parcelles en lien avec les Communautés de Communes engagées dans le dispositif.

## Organisation des 1<sup>ères</sup> Assises Départementales de l'Eau

En novembre 2023, le Département a organisé, en partenariat avec les services de l'Etat, les 1<sup>ères</sup> Assises de l'Eau

qui ont permis de réunir tous les acteurs concernés de près ou de loin par ce sujet (plus de 180 personnes ont pris part aux échanges).

La journée s'est articulée autour d'un savant mélange entre partage et transmission d'informations, échanges et retours d'expériences. La richesse des présentations et des échanges a permis de croiser l'expertise locale, l'expertise d'usage. La participation des Départements du Cantal et de La Vienne et l'expertise de M. Louis BODIN, ingénieur météorologiste, conférencier et « Monsieur météo » de TF1 et RTL reconnu dans son domaine, ont vivement contribué à la réussite de cette journée.

## Adoption du nouveau Schéma Départemental en Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Le nouveau Schéma Départemental en Alimentation en Eau Potable (SDAEP) pour 2023-2034 a été adopté par l'Assemblée départementale en octobre 2023. Pour répondre aux différents défis, 22 actions ont été proposées, incluant la mise en conformité des ressources, l'amélioration de la connaissance des réseaux, et le développement de l'interconnexion avec de nouvelles sources. En 2023, le Département a alloué 1 726 668 € en crédits d'investissement pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des communes.



## Accompagnement des acteurs locaux pour la restauration des milieux aquatiques

Le Département a accompagné les acteurs locaux pour des chantiers de restauration et de préservation des milieux aquatiques (plantation d'arbres en bord de cours d'eau, mise en défense des milieux sensibles, points d'abreuvement pour le bétail, suppression de résineux...). Le Département a également validé son schéma départemental des milieux aquatiques et engagé plus de 90 000 € pour financer les différentes actions qui contribuent directement à la préservation des milieux aquatiques.



## Zoom sur

## Le Département soutient ses agriculteurs

Le Département a engagé un programme pluriannuel d'investissement pour l'agriculture, doté de 6 millions d'euros de 2023 à 2028, afin de soutenir diverses initiatives agricoles via le Programme de Développement Rural Auvergne. Les fonds sont destinés à la modernisation des exploitations agricoles, notamment celles des filières animales, et au soutien des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et autres collectifs d'agriculteurs. Ils visent également à adapter les exploitations à la raréfaction de l'eau, diversifier les productions, et encourager la transformation à la ferme et le développement des circuits courts.

En outre, le Département aide à protéger le foncier

agricole, soutient l'adaptation climatique des cultures, promeut l'agroforesterie, et renforce les productions végétales stratégiques. En 2023, ces mesures ont mobilisé des investissements de 4,96 millions d'euros, avec un financement direct du Département de 625 127 euros et la mobilisation additionnelle de 1,26 million d'euros de fonds européens FEADER.

Par ailleurs, le Département continue de soutenir le progrès génétique des cheptels ovins à travers une convention triennale avec le GIE US ROM, visant à améliorer la qualité et les performances via des schémas de sélection modernes, avec un financement de 59 490 € en 2023.

## Poursuivre le soutien aux Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)

Au total, 402 400 € ont été alloués en 2023 aux OPA pour soutenir des actions en réponse aux enjeux identifiés dans le programme agricole du Département, en cohérence avec la convention signée avec la

Région Auvergne-Rhône-Alpes. Par son soutien, le Département contribue à maintenir une agriculture dynamique sur son territoire. Il permet aussi la valorisation des productions agricoles caractéristiques du territoire, puisqu'il accompagne particulièrement l'agriculture biologique et les labels locaux (AOP Fin Gras du Mézenc, AOP Lentille verte du Puy, Vedelou etc..).

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Blank page with horizontal dotted lines for writing.



**RAPPORT 20**  
**D'ACTIVITÉ 23**





**DÉPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE**

HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
1, Place Monseigneur de Galard  
CS 20310  
43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex

04 71 07 43 43



Département de la Haute-Loire